



VILLE DU ROVE

CONSEIL MUNICIPAL

AVIS DU MAIRE

Le prochain conseil municipal aura lieu
MARDI 03 SEPTEMBRE 2024 à 18 H 00
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – HOTEL DE VILLE
RAPPORTS

Ordre du jour :

- I. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024
- II. Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, **2024-D 018**
- III. Rapports (Tableau ci-dessous) :

	RAPPORTS
2024/04/01	VENTE D'UN DETACHEMENT DE PARCELLE (ENVIRON 30 M ²) CADASTRE AH 267 ANCIENNEMENT AH 16 (583 M ²), SISE RUE JACQUES DUCLOS.
2024/04/02	VENTE D'UNE PARCELLE CADASTREE SECTION AL NUMERO 133
2024/04/03	ADHESION A UNE CENTRALE D'ACHAT SPECIALISEE DANS LE DOMAINE DU NUMERIQUE ET DES TELECOMS DENOMMEE CANUT (CENTRALE D'ACHAT DU NUMERIQUE ET DES TELECOMS)
2024/04/04	RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 : DESIGNATION DU COORDONNATEUR ET RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS
2024/04/05	RECRUTEMENT DE VACATAIRES POUR LES MANIFESTATIONS
2024/04/06	MODIFICATION DES TARIFS DE L'ACTIVITE TENNIS
2024/04/07	PARTICIPATION FINANCIERE 2024 AU FONDS DE SOLIDARIE POUR LE LOGEMENT - CONSEIL DEPARTEMENTAL 13
2024/04/08	DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°2 / 2024

Le Rove, le 26 août 2024

Georges ROSSO,
Maire du ROVE

